

Jean-Baptiste André Godin à monsieur l'Inspecteur d'académie, 7 février 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (4v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur l'Inspecteur d'académie, 7 février 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51442>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 février 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Zeller, Jean \(1841-1914\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin demande à Zeller d'autoriser Pénit, instituteur à Vézilly, à être instituteur dans les écoles du Familistère à partir du 1er mars.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Éducation, Emploi](#)

Personnes citées[Pénit \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)
- [Vézilly \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Le 7 février 1865

Monsieur Geller
Inspecteur de la cavalerie

Monsieur l'Inspecteur,

Je suis un peu en retard
pour vous faire de me-
mener le service d'autorité
M. Pénit, instituteur à
Vézilly par Loulanges, a
venir prendre au 1 Mars
prochain une fonction
d'instituteur dans les
écoles du département.

M. Pénit a dû faire
faire lui-même cette
Demande et il je m'
vous ai écrit tout
plus tôt c'est que mes
nombreuses explications
ont attendu tout mon
temps

Je vous prie de me
transmettre l'Inspecteur,
l'assurance de toute
ma considération.